

CHAMBRE DE COMITÉ,  
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de présenter comme son huitième rapport :

Le second rapport de son sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression, il demande respectueusement l'adoption de la recommandation y contenue. Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
8 mars, 1875.

Le sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression à l'honneur de soumettre son second rapport comme suit :—

Ayant soigneusement examiné l'état de la dépense jusqu'à cette date pour le service des impressions du Parlement, et considérant la quantité d'ouvrage qui reste encore à faire avant la fin de la présente année fiscale, le sous-comité est d'avis que la somme affectée pour cet objet sera insuffisante pour faire face à la dépense nécessaire. En conséquence, il recommande respectueusement de demander un subside supplémentaire de \$10,000 dont il sera tenu compte de la manière ordinaire.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
GEO. W. ROSS,  
M. BOWELL.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
9 mars, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de soumettre son neuvième rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

*Message*, transmettant la correspondance relative à la commutation de la sentence de mort prononcée contre *Ambroise Lépine* ;

*Réponse à une adresse*.—Soumissions pour la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec les ordres en conseil, etc ;

*Réponse à une adresse*.—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent* au sujet du louage des quais en bas de *Québec*, etc ;

*Rapport de John Page*, Ecuyer, I. C., sur la navigation du *St. Laurent* ;

*Réponse à une adresse*.—Papiers relatifs au traité de réciprocité avec les *Etats-Unis*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :

*Réponse à une adresse*.—Etat numérique des employés de chaque département du service civil de la Puissance, avec leurs noms, âge, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la Législature